Croix-Rouge et philatélie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge et philatélie

Nouveaux timbres de Croix-Rouge

Allemagne (République démocratique)

Un timbre appartenant à une série « sécurité routière » émise récemment montre une ambulance de la Croix-Rouge.

1966	T. I 50 pf.	« Schon ein Glas ist zuviel ». Motocycliste, chope de bière et ambulance avec drapeau de la Croix-Rouge. Rouge foncé/noir/jaune/gris.

*

Canada

Un timbre émis pour la sécurité routière porte divers signaux dont l'un avec le signe de la Croix-Rouge.

1966	T. I 5c.	Sécurité routière. Signaux routiers, petit signal avec croix rouge. Noir/jaune/bleu.

*

France

La seconde tranche de la série « Personnages célèbres » paraîtra en juillet, elle comprendra trois valeurs.

*

1966	S. CXVIII	0.30 fr.	Metchnikoff.
		0.10 fr.	
	S. CXIX	0.30 fr.	Gabriel Fauré.
		0.10 fr.	
	S. CXX	0.30 fr.	Hippolyte Taine.
		0.10 fr.	

L'émission des timbres de Noël de la Croix-Rouge française aura lieu le 12 décembre. Vente anticipée (premier jour) les 10 et 11 décembre à St-Etienne.

*

Gabon

Deux timbres de Croix-Rouge ont été émis à Libreville le 8 avril. Ils sont accompagnés d'un carnet contenant un bloc de 4 de chacune de ces deux valeurs.

1966	T. 2 50 fr.	Aviation. « Lutte antipalustre ». Infirmière distribuant des médicaments, brassard croix-rouge. Gris-vert clair, gris-vert foncé/noir/brun/rouge.
	T. 3 100 fr.	Dito. « Secourisme ». Infirmier pansant un blessé, brassard croix-rouge. Gris-vert clair/gris-vert foncé/noir/brun/rouge.
	Carnet 4 × 50 fr.	T. 2 et T. 3 en blocs. Sous couverture.
	1 4 × 100 fr.	

t.

*

Maroc

En mai paraissent deux timbres au bénéfice du Croissant-Rouge marocain.

1966	S. 1 0.25 dh.	Bijoux marocains. Surtaxe au bénéfice du Croissant-Rouge marocain.
	+ 0.05 dh.	
	S. 2 0.40 dh.	
	+ 0.10 dh.	Dito.

Timbres-poste et secours d'urgence

Le supplément philatélique de la revue de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, *Le monde et la Croix-Rouge* (Le Petit-Saconnex, Genève) publie l'information suivante qui mérite d'être connue de nos lecteurs.

Feyzin, France, 4 janvier 1966: Explosion d'une raffinerie près de Lyon — l'usine transformée en brasier. Les sapeurs-pompiers parviennent après de longues heures d'efforts à circonscrire le désastre. Bilan: quatorze morts, une soixantaine de blessés. La Croix-Rouge était là. Dès la première heure, les équipes de secourisme intervenaient, donnaient la main, aidaient la population, distribuaient couvertures, matériel, ravitaillement.

C'est là, ajoute notre confrère, un des exemples les plus récents des multiples interventions de la Croix-Rouge française et de ses secouristes qui se produisent dans l'ensemble du pays partout où un besoin se fait sentir, à la suite de catastrophes de toute envergure.

Sait-on assez, poursuit-il, que depuis 1950 les opérations d'urgence de la Croix-Rouge française sont financées essentiellement par le produit des surtaxes des timbres-poste émis chaque année à son profit? Alors qu'en 1950, 1 160 000 timbres à surtaxe étaient vendus au profit de la Croix-Rouge, ce qui représentait une recette de fr.fr. 300 000, en 1964, 7 922 145 timbres étaient vendus permettant de recueillir la somme de fr.fr. 1 750 000. De tels résultats montrent éloquemment que, grâce à « la surtaxe du cœur », de plus en plus nombreux sont ceux qui, utilisant ces timbres, permettent à la Société nationale d'accroître ses moyens d'intervention. *m.-m. t.*